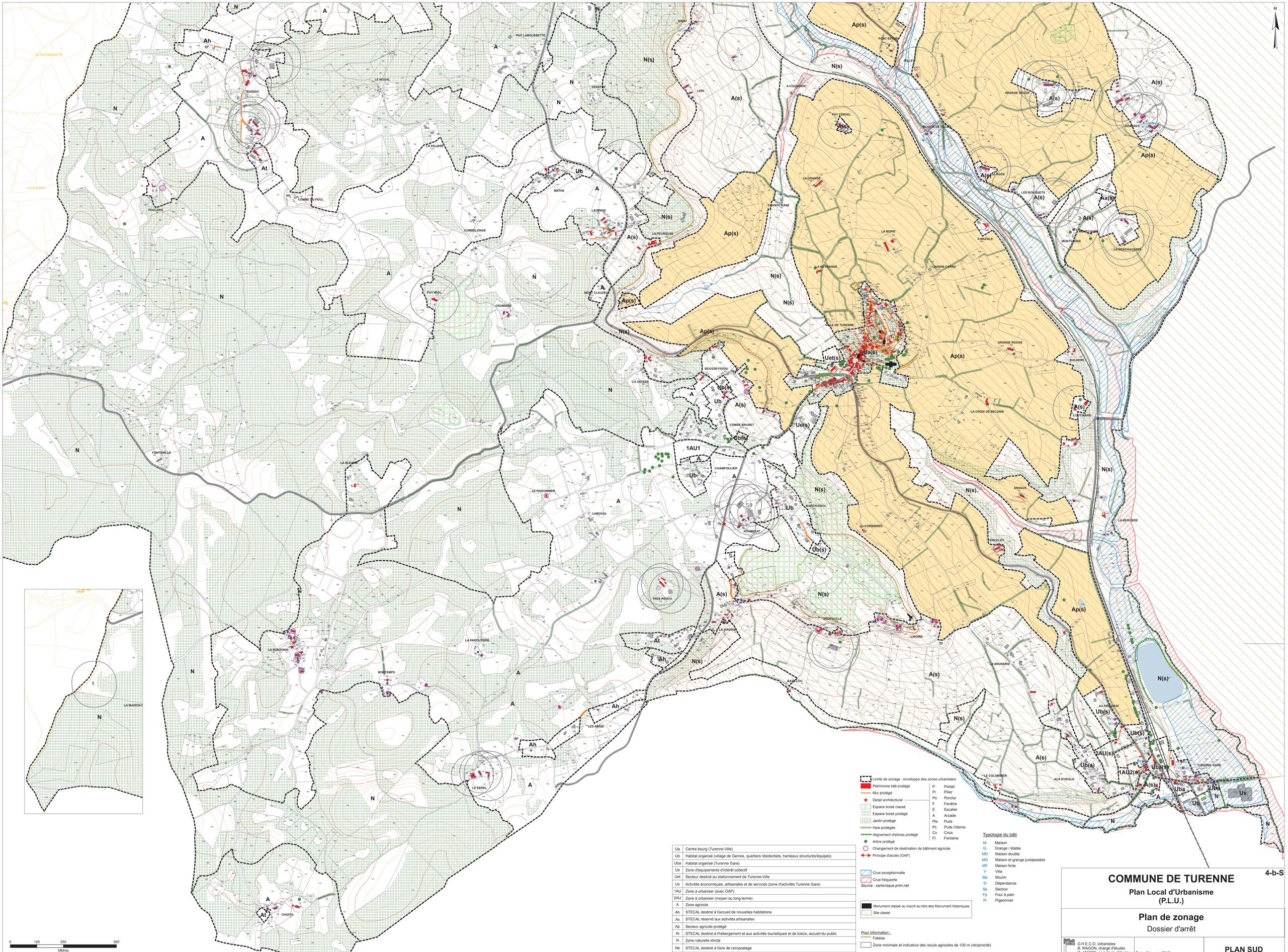


Ua	Centre bourg (Turenne Ville)
Ub	Habitat organisé (village de Gernes, quartiers résidentiels, hameaux structurés/équipés)
Uba	Habitat organisé (Turenne Gare)
Ue	Zone d'équipements d'intérêt collectif
Uet	Secteur destiné au stationnement de Turenne-Ville
Ux	Activités économiques, artisanales et de services (zone d'activités Turenne Gare)
1AU	Zone à urbaniser (avec OAP)
2AU	Zone à urbaniser (moyen ou long terme)
A	Zone agricole
Ah	STECAL destiné à l'accueil de nouvelles habitations
Ax	STECAL réservé aux activités artisanales
Ap	Secteur agricole protégé
At	STECAL destiné à l'hébergement et aux activités touristiques et de loisirs, accueil du public
N	Zone naturelle stricte
Ne	STECAL destiné à l'aire de compostage

s = l'indice "s", apposé aux nominations de zones, correspond à la partie des zones du PLU situées en site classé (à titre informatif)

Limite de zonage : enveloppe des zones urbanisées
Patrimoine bâti protégé
Mur protégé
Detail architectural
Espace boisé classé
Espace boisé protégé
Jardin protégé
Haie protégée
Alignement d'arbres protégé
Arbre protégé
Changement de destination de bâtiment agricole
Principe d'accès (OAP)

P	Portail
Pl	Plier
Po	Porche
F	Fenêtre
E	Escalier
A	Arcade
Pts	Puits
Pc	Puits Citerne
Cx	Croix
Ft	Fontaine

Crue exceptionnelle
Crue fréquente
Source : cartorisque.prim.net

Monument classé ou inscrit au titre des Monument historiques
Site classé

Pour information :
Falaise
Zone minimale et indicative des reculs agricoles de 100 m (réciprocité)

Typologie du bâti

M	Maison
G	Grange / étable
MD	Maison double
MG	Maison et grange juxtaposées
MF	Maison forte
V	Villa
Mo	Moulin
D	Dépendance
Se	Séchoir
Fp	Four à pain
Pi	Pigeonnier

4-b-S

COMMUNE DE TURENNE

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Plan de zonage

Dossier d'arrêt

G.H.E.C.O. Urbanistes
B. WAGON, chargé d'études
C. JAFFRE, assistante d'études
V. Rousset, historienne de l'art

Date : 5 janvier 2018
Echelle : 1/5 000e

PLAN SUD